

Propositions pour un collège moins violent

Alain Chome¹
Architecte retraité

Les établissements scolaires sont forcément une caisse de résonance de la violence de notre société. C'est vrai, tout particulièrement, dans les quartiers où la population - les jeunes les premiers - vit durement et sans espoir le chômage et l'exclusion.

Pour beaucoup d'entre eux, ils quittent déjà en grande difficulté une école primaire qui a besoin d'évoluer. La seule perspective du collège, dont ils savent, à tort ou à raison, par leurs aînés, ce qu'ils peuvent attendre, est ressentie comme une violence à venir.

Car, malheureusement la violence n'est pas qu'extérieure à l'institution, et il faut avoir le courage de reconnaître que celle-ci secrète *en toute bonne foi* une violence sournoise qu'il est important de décrypter, car depuis l'âge de 2 ou 3 ans, l'ensemble de la jeunesse y est soumise. L'institution est donc comptable des désordres qui en découlent.

Les causes de cette violence interne dans l'institution sont nombreuses et très profondes. Elles sont liées, pour beaucoup, à son ultra centralisation et aux conséquences que cela entraîne pour la gestion du très grand nombre de ses personnels et de la jeunesse scolarisée. Le résultat est un mode d'organisation et de fonctionnement déshumanisé qui, en atomisant élèves et enseignants empêche le climat de confiance et de sérénité nécessaire à une scolarité agréable qui donne, dans la durée, plaisir à être ensemble. En plus, et c'est un contresens très grave, le résultat est en total décalage avec les valeurs républicaines que l'école est censée transmettre..

Pour changer cette réalité, il faut absolument modifier le climat des collèges des zones les plus défavorisées, auxquels il faut donner une organisation totalement différente. En effet plus les jeunes sont en situation difficile, plus ils ont un besoin profond d'attention, d'écoute, de justice, de convivialité. Le système actuel ne leur propose pas cela et de toute façon, tel qu'il est, ne peut le leur donner.

Mais, pour qu'il soit possible de changer cet état de fait, compte tenu de la situation actuelle, il faudrait d'abord renoncer au principe du collège unique et donner

¹ voir page débats du *Libération* du 4 mars 1998 : « *Architecture et violence scolaire* »

d'abord aux plus fragiles une meilleure organisation. La grande majorité des autres collèges (les réputés bons) où les élèves sont plus assurés, conserveront le système que, pour rien au monde on ne veut ou peut changer, sans mettre tout le monde dans la rue.

Au niveau des élèves

La première chose à faire, une fois admis ce principe, est d'arrêter cette errance permanente et déstabilisatrice des élèves. En effet, après chaque cours, ils se répandent dans les couloirs et les autres lieux anonymes, où ils laissent leurs lourds cartables en tas. Ce système ne les respecte pas et les met même en danger. Ils sont ainsi abandonnés à eux mêmes et aux effets pervers d'une collectivité informelle, petits et grands mélangés, les plus vulnérables subissant les pressions des plus forts, si ce n'est des bandes qui font régner leur loi.

La deuxième nécessité est de diviser le collège en autant de groupes qu'il y a de niveaux d'enseignement (de la 6ème à la 3ème), de manière à constituer des groupes à échelle humaine ou il est possible de se connaître. Pour le niveau des élèves les plus jeunes (au moins les sixièmes) il paraît nécessaire d'affecter à chaque groupe d'élèves un local classe, de manière à faciliter la transition avec l'école primaire ou l'enseignant est unique, contrairement au collège...

Des casiers individuels devraient y être installés pour ranger leurs affaires et alléger d'autant les cartables. Cette nouvelle pratique aurait pour but de leur donner des repères autour du groupe classe, petit groupe social de base où l'on apprend à se connaître et à vivre ensemble. Une occasion de donner aux élèves responsables de classe un rôle pour gérer démocratiquement cet espace et pourquoi pas, en assurer l'entretien courant sous l'œil d'un surveillant. De toute façon, si les locaux d'enseignement sont affectés à des disciplines particulières, des casiers individuels doivent être installés dans des lieux appropriés.

Le deuxième repère est celui du groupe de classes comprenant des élèves du même âge dans un nombre à échelle maîtrisable pour un autre apprentissage de la diversité.

Au niveau de l'encadrement

Revoir le mode de fonctionnement du corps enseignant qui n'a pas changé depuis 50 ans est une autre priorité. En effet le système des heures de cours individualisées et celui du *chacun chez soi pédagogique* sont contraires à l'esprit même du travail en équipe. Il laisse aussi les enseignants très isolés et vulnérables face à des élèves ou des groupes d'élèves souvent difficiles et à des situations qui peuvent devenir violentes.

Donner le maximum d'autonomie à chacun de ces petits collèges en confiant chacun d'eux à une véritable équipe pédagogique composée d'enseignants se consacrant uniquement à ce niveau et qui peuvent ainsi mieux connaître un groupe plus limité d'élèves et en assurer ensemble le suivi, mais aussi, ce qui n'est pas négligeable, se soutenir en cas de difficulté.

De plus, à l'époque de l'individualisme ambiant, la manière de fonctionner des adultes doit être un repère et un modèle pour les jeunes en recherche de socialisation et d'intégration dans la société.

Pourquoi certains de ces enseignants ne seraient-ils pas bivalents (c a d compétents dans deux disciplines) de manière à ce que les équipes soient homogènes, durables et possèdent une certaine souplesse pédagogique. C'est, par exemple, un moyen d'assurer un meilleur apprentissage des langues vivantes en permettant l'enseignement de matières non linguistiques, telles que l'histoire et la géographie, dans la langue étrangère par le même professeur ou mieux par un professeur natif. Enfin, cette solution limite beaucoup le temps de préparation des cours et donne de la disponibilité pour la recherche en commun d'une meilleure cohérence pédagogique et la rencontre des élèves et de leur famille.

La coordination et l'animation pourraient être assurées par un professeur plus expérimenté. Celui-ci pourrait également donner certains cours ou remplacer un membre de l'équipe absent.

Chaque équipe comprendrait un poste de surveillant-éducateur formé pour cela. Ce serait tout à fait autre chose que la fonction actuelle, bouche-trou, à mi-temps, sans formation spécifique, et réservée à des étudiants travaillant pour payer leurs études. En effet, les quelques surveillants actuels sont impuissants devant le nombre des élèves qu'ils connaissent encore beaucoup moins que les enseignants, ce qui n'est pas peu dire. En augmenter le nombre ne changera rien au problème !

L'utilisation des espaces de détente devrait se faire avec des horaires décalés a moins qu'ils puissent être séparés en au moins deux parties indépendantes por faciliter une vraie détente.

Ce mode de fonctionnement impose une présence à plein temps des enseignants. **C'est pourquoi il n'est pas généralisable, pour le moment.** On voit bien les répercussions que cela entraîne au niveau de la formation des enseignants qui ne devrait plus être essentiellement disciplinaire, dans les deux sens du mot. Il va de soi que les enseignants appelés à s'investir dans ces nouveaux collèges devraient être recrutés sur la base du volontariat après appel à projet.

Une multitude d'autres aspects, qui ont tous leur importance, mériteraient d'être abordés, en particulier celui de la direction. Le moins que l'on puisse dire est qu'elle devrait avoir plus d'autonomie, dont la première nécessité est le choix des équipes éducatives.

Les locaux et l'organisation architecturale

Dans le temps de l'expérimentation nécessaire et vu l'urgence de changer la donne, le choix des établissement doit se faire en tenant aussi compte de la possibilité d'adaptation des bâtiments existants aux principes qui permettent un fonctionnement tel que décrit plus haut.

D'abord regrouper les classes d'un même niveau dans un lieu indépendant des autres niveaux, par exemple: bâtiment, étage, de manière a créer un espace vraiment appropriable. La deuxième condition est d'inclure dans cet espace les bureaux et des

salles de réunion et de travail pour les équipes pédagogiques.

A plus long terme il serait nécessaire de construire de nouveaux collèges ou de repenser les collèges existants en fonction d'une réflexion qui intègre progressivement tous les locaux nécessaires aux besoins pédagogiques dans la perspective d'une cohérence éducative globale. Les enseignants ayant participé à ces expériences devraient être associés à cette réflexion.

C'est la condition sine qua non, pour modifier le climat dans les collèges et faciliter la naissance de ce quelque chose qui changera la vie et redonnera progressivement aux jeunes des quartiers difficiles le goût et le plaisir d'apprendre en leur redonnant confiance et espoir. Pour notre système éducatif, c'est aussi la perspective d'une sortie progressive de l'impasse où il se trouve - à condition, une fois le cap fixé, de ne pas en changer à chaque nouveau ministre !